



PRÉFET DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 26 septembre 2025

LE BASSIN-VERSANT DE LA MAYE PLACE EN ALERTE SÉCHERESSE

Le département de la Somme fait l'objet d'un déficit pluviométrique depuis quelques mois, qui conduit à une dégradation de la situation hydrologique sur le territoire, et en particulier sur le secteur du bassin de la Maye.

Les derniers relevés indiquent que le débit de la rivière la Maye franchit le seuil d'alerte.

C'est dans ce contexte hydrologique déficitaire que par arrêté préfectoral du 26 septembre 2025, Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet de la Somme place le bassin versant de la Maye en alerte sécheresse.

Des mesures de surveillance, de limitation et d'interdiction provisoires des usages de l'eau sont mises en œuvre sur les 23 communes concernées pour l'ensemble des acteurs (particuliers, collectivités, agriculteurs, industriels) notamment en ce qui concerne les arrosages et les travaux dans les cours d'eau.

Malgré les précipitations récentes, les autres secteurs hydrographiques du département subissent également un déficit hydrique, nécessitant une vigilance de tous.

**Service de la communication
interministérielle et de la
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens